



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 24 septembre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Le Directeur

à

Affaire suivie par
frederic.pollet@moselle.gouv.fr
03 87 34 83 50

Mairie de Basse Rentgen
8 Rue de l'Église
57570 BASSE RENTGEN

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de protection des berges sur le ruisseau le Beyren sur les communes de BASSE-RENTGEN et PUTTELANGE-LES-THONVILLE
N°Cascade 57-2019-00406

Réf : Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\PUTTELANGE LES THIONVILLE

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de protection des berges sur le ruisseau de Beyren sur les Communes de Basse-Rentgen et Puttelange-lès-Thionville**

Ce dossier a été déposé par : Communauté de Communes de Cattenom et Environs

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-00406** en date du 24 juillet

2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,
par intérim



Eva FUMAGALLI